

Mise à jour sur le consentement du CN à la pension

Déclaration conjointe de cinq syndicats d'employés du CN, 19 novembre 2007

Quand le CN a rejeté l'offre finale de ses syndicats, nous avons annoncé que la prochaine étape serait de faire trancher la question en arbitrage.

Normalement, chaque syndicat aurait dû avoir une audience distincte. Toutefois, dans ce cas-ci, nous nous sommes mis d'accord afin de faire entendre le grief d'un syndicat (c'est celui de la section locale 100 des TCA qui a été choisi) et de faire participer tous les autres syndicats à la cause à titre d'intervenants. Légalement parlant, cela signifie que chaque syndicat sera habilité à présenter ses arguments, en même temps que nous continuerons de travailler ensemble et d'opposer un front uni. Nous avons également convenu d'essayer de faire entendre notre cause par Michel Picher.

Nous sommes heureux d'annoncer que le CN a accepté de recourir aux services de l'arbitre Picher. Les parties ont donc officiellement demandé à M. Picher de nous faire connaître ses dates de disponibilité. Vu le nombre possible de parties impliquées, et comme le conseiller juridique le plus expérimenté de l'industrie des chemins de fer présidera l'audience, il y a fort à parier que nous devons aller au fond des choses et que les procédures vont durer plus qu'une seule journée, contrairement aux arbitrages habituels.

Les questions soumises à l'arbitre seront de deux ordres :

1. Le CN a-t-il légalement le droit d'annuler son consentement à la retraite sans pénalité pour tous les employés qui quittent avant l'âge de 55 ans – comme il l'a fait en juin 2006?
2. Le CN aura-t-il dans l'avenir le droit de refuser son consentement aux employés qui quittent à l'âge de 55 ans (avec 85 points) ou plus tard?

Il est clair qu'il s'agit là de questions parmi les plus importantes auxquelles nos membres ont été confrontés jusqu'à présent. Tous les syndicats ont promis d'investir les ressources nécessaires pour défendre votre droit de prendre votre retraite sans pénalité à 55 ans. Bien que nous soyons toujours ouverts à un règlement équitable, il faudra que ce règlement protège les droits de la très grande majorité de nos membres pour être considéré acceptable.

Nous vous tiendrons au courant des dates d'arbitrage lorsqu'elles seront connues. Merci de votre patience et de votre solidarité.

R. Fitzgerald (TCA)

Luc Couture (FIOE)

John Dinnery (Métallos)

Bryon De Baets (TCA)

R.W. Sharpe (TUT)

Dan Shewchuk (CFTC)



Update on CN pension consent

Joint statement by five Unions representing CN employees, Nov. 19, 2007

Following rejection by CN of the Unions' final offer, we announced that the next step was to proceed to arbitration.



Although normally each Union would have a separate hearing, we agreed it made sense to schedule one Union's grievance (we chose CAW Local 100) and have all the others participate as intervenors. Legally speaking, that means each Union would have full rights to present evidence and argument, and we would continue to work together in a united front. We also agreed to try to have the arbitration heard by Michel Picher.



We are pleased to announce that CN has agreed to use Arbitrator Picher's services. Both parties have officially asked Mr. Picher's office to provide us with all his available arbitration dates. Given the potential number of parties, and the fact that the most experienced legal counsel in the railway industry will be involved in the hearings, this will certainly not be the usual partial or single day arbitration.



The issues before the Arbitrator will be two-fold:



1. Whether CN had a legal right to cancel consent for no-penalty retirement for all employees who leave before age 55 – which was the action CN took in June 2006.
2. Whether CN has a right in the future to deny consent to employees who leave at age 55 (with 85 points) or later.



Clearly, this is one of the most important issues ever to confront our membership. All Unions have pledged to devote the necessary resources to defend your right to retire at 55 with no penalty. While our door is always open to a fair settlement, that settlement will have to protect the rights of the overwhelming majority of our members to be acceptable.

We will provide further updates as soon as the arbitration dates are available. Thank you for your ongoing patience and solidarity.

R. Fitzgerald (CAW)

Luc Couture (IBEW)

John Dinnery (USW)

Bryon De Baets (CAW)

R.W. Sharpe (UTU)

Dan Shewchuk (TCRC)